



PLAN LOCAL D'URBANISME de Mougon

Révision allégée n°1

Bilan de la concertation

A) 1 – CONTEXTE

Une procédure de révision allégée du PLU de Mougou s'avère nécessaire et vise à réduire une zone agricole au profit d'une zone urbaine suite à l'arrêt de l'activité agricole en zone agglomérée.

B) 3 – ORGANISATION DE LA CONCERTATION

Par délibération du Conseil Communautaire en date du 27 mai 2019, la Communauté de Communes a prescrit la procédure de révision allégée et défini ses modalités de concertation.

Les modalités de concertation suivantes ont été retenues :

- Un affichage de la délibération sera effectué pendant toute la durée de la procédure aux portes de la mairie et au siège de l'EPCI,
- Un dossier complet portant sur le projet de révision allégée sera consultable au siège de la mairie de Aigondigné (mairie de Mougou) et au siège de la communauté de communes Mellois en Poitou aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- Un dossier est accessible sur le site internet de la communauté de communes Mellois en Poitou,

C) 4 – BILAN DE LA CONCERTATION – SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS

La concertation n'a suscité aucun intérêt de la part des habitants. Aucune observation n'a été formulée ni en Mairie ni en Communauté de communes.

D) ANNEXES

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le 29/09/2022

SLO

ID : 079-200069755-20220922-C22_09_2022_26-DE

1- UN DOSSIER CONSULTABLE EN MAIRIE ET AU SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Au siège de la communauté de communes :	En mairie :
 Plan local d'urbanisme de Mougon (Commune de Aigondigné) : Révision allégée n°1 et Modification n°1 Registre à disposition du public pendant la durée de l'étude ☐ en mairie ☒ au siège de la communauté de communes (demander le dossier à l'accueil de la communauté de communes) Prescrits par délibérations du conseil communautaire du 27/05/2019 Procédures d'évolution du PLU de Mougon (Commune de Aigondigné) Communauté de communes Mellois en Poitou	 Plan local d'urbanisme de Mougon (Commune de Aigondigné) : Révision allégée n°1 et Modification n°1 Registre à disposition du public pendant la durée de l'étude ☒ en mairie ☐ au siège de la communauté de communes (demander le dossier à l'accueil de la mairie) Prescrits par délibérations du conseil communautaire du 27/05/2019 Procédures d'évolution du PLU de Mougon (Commune de Aigondigné) Communauté de communes Mellois en Poitou

2- PUBLICATION EN LIGNE



Page internet de Mellois en Poitou disponible

3- AFFICHAGE DE LA DÉLIBÉRATION

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le 29/09/2022

SLO

ID : 079-200069755-20220922-C22_09_2022_26-DE

Au siège de la communauté de communes :



Certificat d'affichage

Le Président de la communauté de communes Mellois en Poitou certifie que :

La délibération prise par le conseil communautaire de Mellois en Poitou en date du 27 mai 2019 prescrivant les modalités de concertation de la révision allégée n°1 du PLU de Mougou a bien été affichée sur un panneau extérieur à partir du 12 juin 2019 et durant toute sa période de validité.

Fait à Melle, le 12/07/2019

Pour le Président, et par délégation,
La vice-présidente en charge de
l'aménagement de l'espace, de l'urbanisme
et de l'aménagement numérique,



Françoise MIGAUD

En mairie :

Certificat d'affichage

Le Maire de Aigondigné certifie que :

La délibération prise par le conseil communautaire de Mellois en Poitou en date du 27 mai 2019 prescrivant les modalités de concertation de la révision allégée n°1 du PLU de Mougou a bien été affichée sur un panneau extérieur à partir du 20/06/2019 et durant toute sa période de validité.

Fait à Aigondigné, le 13/07/2019

P. Le Maire,

